

# Richard Musard : un chevalier vaudois de l'Ordre du Collier de Savoie en 1364

Autor(en): **Dubois, Fr.-Th.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **59 (1945)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005823>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Richard Musard

un chevalier vaudois de l'Ordre du Collier de Savoie en 1364

par † FR.-TH. DUBOIS.

Tous les catalogues de l'Ordre du Collier de Savoie, devenu plus tard de l'Annonciade, inscrivent à la première création de chevaliers Richard Musard et lui donnent une origine anglaise <sup>1)</sup>. Le grand historien savoyard Amédée de Foras

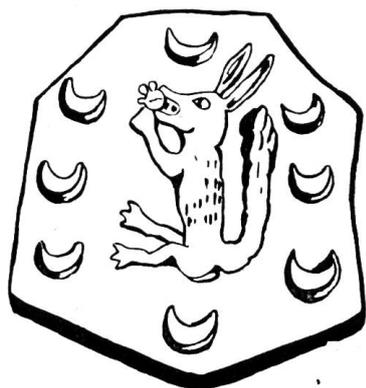


Fig. 2. Armoiries Musard dans la chapelle de la famille en l'église de Saint-Martin, à Vevey. Vers 1500.

n'était pas du tout d'accord avec l'attribution de cette origine et il envoya à ce sujet une note au grand historien piémontais, le baron Manno, dans laquelle il donna son opinion sur l'origine de ce chevalier, note qui fut présentée à l'Académie de Turin et qui fut publiée dans ses *Atti* <sup>2)</sup>. Le comte de Foras, auteur du grand Armorial et Nobiliaire de Savoie, était mieux placé qu'aucun autre pour juger de cette question. « A ma connaissance », dit il, « aucun document n'établit cette origine (anglaise) et j'avais toujours pensé que ce Richard Musard pouvait appartenir à la famille de ce nom établie fort anciennement et bien antérieurement à 1362 au bailliage de Chillon. En faisant des recherches dans les archives des barons de Blonay, j'ai trouvé une liasse de documents

qui devait être beaucoup plus complète jadis, à en juger par le diamètre du lien qui les unissait encore. D'abord sur un papier, écriture du XV<sup>e</sup> siècle, avec la cote : « pour les nobles Musard », la note suivante :

« Musard porte de gules (gueules) à la bordure de huit croissants (croissants) ... et d'une excurieux (écureuil) en pal de sable mangeant une pomme... et pour cimier un demi sauvage tenant une masse... sur l'espaule au naturel. Des autres disent que le (cimier)... d'un escurieux de mesme » <sup>3)</sup>.

Les Musard estoient bourgeois de la Tour de Peilz et seigneurs de Villar-Rimboz (Villarsrimboud au Canton de Fribourg). Marguerite de Vulliens était fille d'Antoine de Vulliens chevalier, elle espousa en zes nopces après le décès de Perroud de Bonvillar chevalier, R.... Musard chevalier lequel estant décédé elle fit sa Trosie[me] alliance avec Nicod de Blonay chevalier ».

Ensuite le comte de Foras publie un premier acte dans lequel il est fait mention de *Marguerite de Willens coniux nobilis viri domini Richardi Musar militis... datum die septima mensis septembris anno domini millesimo tercentesimo septuagesimo secundo*.

<sup>1)</sup> Voir : Dino Muratore, *Les origines de l'Ordre du Collier de Savoie dit de l'Annonciade*, dans les « Archives héraldiques 1909 et 1910 », et spécialement 1910, pages 14 et 15.

<sup>2)</sup> Article intitulé : *Sur la patrie de Richard Musard, chevalier du Collier de Savoie*. Note du comte Amédée de Foras, dans les « *Atti della Real Accademia delle scienze di Torino* ». Vol. XVI. Turin 1880.

<sup>3)</sup> On peut voir ces armoiries sculptées à la clef de voûte et au cul de lampe des nervures de la voûte dans la chapelle fondée en l'église de St-Martin à Vevey par la famille Musard (fig. 2 et 3).

Il publie ensuite un second acte qui commence ainsi :

*Nos Amedeus comes Sabaudie notum facimus tenore presencium universis. Quod nos de experta probitate sufficientiaque et diligencia dilecti fidelis militis et consilii nostri domini Richardi Musardi non immerito confidentes ipsum facimus constituimus et tenore presencium ordinamus castellanum nostrum ville et castellanie et mandamenti nostrorum Rotundo monte... ».* Cet acte est daté de Romont le 2 janvier 1380.

La qualification de *militis nostri* donnée par le comte de Savoie à son chevalier (l'usage invariable de l'époque aurait fait suivre et non précéder son nom de titre de chevalier) ne me semble pas laisser de doute que le châtelain de Romont, Richard Musard, était le 15<sup>e</sup> des chevaliers de l'Ordre créé par Amédée VI ; ceci posé n'est-il pas probable que ce Richard Musard était un gentilhomme du Vieux-Chablais et sujet du comte, au lieu d'en faire un gentilhomme anglais ?

Suivant tous les catalogues *nulla puo dirsi sopra l'estrazione sua* — nous avons la certitude qu'une famille Musard qui avait fondé des chapelles dans l'église de St-Martin à Vevey en 1388, existait dans une contrée alors unie aux domaines de la Maison de Savoie.

Un Richard Musard, chevalier, qualifié par le comte de Savoie de *miles noster*, châtelain de Romont, marié à une Vulliens, ayant des affaires à Lausanne avec un marchand de Chieri établi à Lausanne, se présente à nous avec beaucoup de probabilité comme étant le Richard Musard chevalier du Collier, cru jusqu'à maintenant originaire d'Angleterre.

Le blason des Musard [du bailliage] de Chillon n'est pas conforme à celui que les catalogues donnent au chevalier Richard, mais ceci serait une preuve s'opposant à notre induction seulement lorsque l'on aura établi d'après quelle autorité ou d'après quel monument, un héraut d'armes inconnu a attribué au pseudo-gentilhomme anglais le blason *d'or à trois pals d'azur*. Quant au cimier il est à peu près pareil ».

En terminant le comte de Foras soumet cette conjecture, au moins plausible, au jugement des membres de l'Académie de Turin.

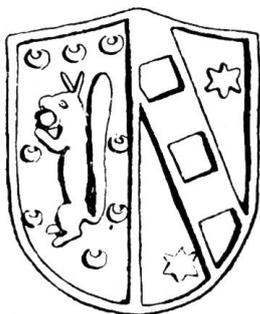


Fig. 3. Armoiries de Françoise Musard, femme d'Urbain Mestral, coseigneur d'Aubonne, vers 1550. Eglise de Saint-Martin, à Vevey.